



## • BIO EN NORMANDIE •

Les agricultrices et agriculteurs bio

Bio en Normandie, créée par et pour les agriculteurs et agricultrices bio, œuvre depuis 25 ans pour développer, structurer et ancrer une agriculture biologique locale, durable et équitable en Normandie.

# CONSEIL EN GRANDES CULTURES BIO

## DIAGNOSTIC DE SOL & GESTION DE LA FERTILITÉ

### Interroger le sol pour améliorer la performance des cultures

Réaliser le prélèvement de sol et le profil cultural, envoyer les échantillons au laboratoire, interpréter les résultats et préconiser des interventions correctives.

*1 visite technique en saison + Rapport écrit + Analyse effluents (si ferme polyculture élevage)*



## SUIVI TECHNIQUE DES CULTURES

### Accompagnement dans la prise de décisions

Proposition d'un suivi réactif adapté aux besoins.

**Prestation à la carte** : tour des parcelles, diagnostic et conseil sur les cultures : assolement, rotation, gestion des adventices et de la fertilité du sol.

*Rendez-vous sur le terrain + synthèses écrites*

**Niveau 0** : 1 visite sans rapport écrit | **Niveau 1** : 2 visites sur 1 campagne avec rapports écrits

**Niveau 2** : 4 visites sur 2 campagnes avec rapports écrits



## PERFORMANCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION

### Optimiser les résultats technico-économiques de la ferme

- Accès à l'outil d'analyse de la marge OPTIBIO, conçu par et pour les agriculteur(-trice)s biologiques en Grandes Cultures.
- Amélioration de la performance grâce à l'analyse de la marge et la comparaison avec le groupe, qui permet d'améliorer la performance du système.



POUR TOUTES AUTRES  
DEMANDES, CONTACTEZ  
VOTRE CONSEILLER(-ÈRE)



### Maddalena Moretti | Val de Reuil

Conseillère technique Grandes Cultures | 27 - 76  
02 32 09 01 66 | 06 02 98 90 95 | mmoretti@bio-normandie.org

### Benoît Coiffier | Louvigny

Conseiller technique Grandes Cultures | 14 - 50 - 61  
02 58 09 00 77 | 07 49 07 80 29 | bcoiffier@bio-normandie.org



## CONSEIL EN GRANDES CULTURES BIO

### PACK TECHNIQUE\*

Le « Pack Technique » comprend :

- L'actu plaine : tous les mois, un bulletin d'information sur les travaux, les références et la veille réglementaire ;
- L'accès à Optibio, outil d'analyse de la marge des cultures bio avec synthèses visuelles et téléchargeables ITK et matrices de gain ;
- Les carnets de plaine spécialement conçus pour répondre aux exigences réglementaires de la Directive Nitrate pour les parcelles avec apports < 50 UN/ha ;
- Les cahiers et les fiches techniques sur les pratiques innovantes vues en plaine.

100 €

### GROUPES D'ÉCHANGES\*

Deux groupes d'échange technique démarrent leur activité en février : l'un dans l'Eure et un en Seine-Maritime.

L'adhésion au groupe comprend :

- La participation aux tours de plaine et aux échanges au sein du groupe ;
- La participation au groupe marge ;
- L'inscription dans le groupe WhatsApp.

Le projet d'un groupe d'échange sur le territoire bas-normand est en cours de mise en place.

200 €

\*Offres soumises à Adhésion 2020 à Bio en Normandie  
Merci de compléter le bulletin d'inscription joint

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1 | Public

Cette offre de services s'adresse prioritairement aux agricultrices, agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiales, salarié(e)s d'exploitation et personnes engagées dans un parcours d'installation agricole.

Les salarié(e)s d'organismes agricoles ainsi que les publics non agricoles y ont accès dans la limite des places disponibles.

### ARTICLE 2 | Organisation

Chaque offre est encadrée par un(e) conseiller(-ère) technique.

Les intervenant(e)s, la date, le lieu, les pré-requis et le tarif sont indiqués dans l'offre présentée. Ces informations sont susceptibles de connaître des modifications, auquel cas les personnes concernées en seront avisées dans les plus brefs délais.

L'inscription est enregistrée par Bio en Normandie à réception de votre demande signée accompagnée du chèque de règlement ou du chèque de dépôt de garantie.

Une confirmation d'inscription est envoyée par e-mail.

### ARTICLE 3 | Conditions financières

Nos tarifs sont soumis à la TVA (20 %).

**AIDE CASE** | L'aide au Conseil Agricole Stratégique et Économique est une subvention du Conseil Régional dont chaque porteur(-se) de projet agricole (producteur(-trice)s, structures agricoles de l'ESS, porteur(-se)s de projets) peut bénéficier une fois par an.

C'est une prise en charge pouvant atteindre 80 % et plafonnée à 1 500 € HT. Une même prestation ne pourra faire l'objet d'une aide que tous les 3 ans. *Sous réserve de reconduction du dispositif.*

### ARTICLE 4 | Frais de déplacement

Les prestations proposées comprennent les frais de déplacement.

### ARTICLE 5 | Annulation - Rétractation

1. Annulation de la part du bénéficiaire : en cas d'absence ou d'abandon pour tout motif non cas de force majeure, la totalité de la participation financière est retenue. En cas de force majeure dûment justifiée, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

2. Annulation ou modification par Bio en Normandie (hors cas d'intempéries, ou d'indisponibilité justifiée des intervenants) : le bénéficiaire en sera informé trois jours ouvrés au plus tard avant le début de la manifestation.

Bio en Normandie se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute manifestation.

Bio en Normandie s'engage à réaliser la prestation proposée avec toute la compétence et la qualité nécessaires pour répondre aux besoins attendus. Les obligations de Bio en Normandie se limitent à celles indiquées dans l'offre de services.